Nations Unies A/55/838

Assemblée générale

Distr. générale
15 mars 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Point 32 de l'ordre du jour
Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations

Lettre datée du 14 mars 2001, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Autriche et de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous référant à la lettre datée du 8 avril 1999 que vous a adressée le Représentant permanent de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies au sujet de la déclaration de Vienne sur la paix et la tolérance au Kosovo, nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint un document intitulé « Appel à la cessation des profanations de Lieux saints » (voir annexe).

Nous vous serions très obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale.

Le Représentant permanent de l'Autriche
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Gerhard **Pfanzelter**

Le Représentant permanent de la Hongrie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) André **Erdös**

01-28854 (F) 150301 150301

Annexe à la lettre datée du 14 mars 2001, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Autriche et de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Appel à la cessation des profanations de Lieux saints

Trop souvent au cours du dernier millénaire, nous avons assisté au saccage des lieux de culte et à la profanation des Lieux saints et sacrés. Nous jugeons primordial d'adopter une position ferme contre ces profanations et de réaffirmer clairement la Déclaration de Berne de 1992 de la fondation Appeal of Conscience, qui affirmait :

Un crime commis au nom de la religion est un crime contre la religion

L'ONU a proclamé l'année 2001 « Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations ». L'un des fondements de ce dialogue est le respect des Lieux saints qui ont un caractère sacré pour les fidèles et constituent un patrimoine précieux pour nos civilisations. En conséquence, nous lançons un appel commun à l'Organisation des Nations Unies, à tous les gouvernements, institutions et particuliers du monde entier afin qu'ils renouvellent l'engagement qu'ils ont pris et confirment l'obligation qui leur incombe de protéger, préserver et restaurer les églises, mosquées, synagogues et temples, monuments religieux et sanctuaires qui font partie intégrante de nos cultures et de nos civilisations.

Notre appel réitère les déclarations que les conférences internationales de chefs religieux sur la paix et la tolérance organisées par la fondation Appeal of Conscience à Berne, Istanbul et Vienne ont adoptées en vue de la cessation des confiscations, profanations et destructions des lieux de culte et des Lieux saints et sacrés de toutes confessions.

Nous appelons donc tous les peuples des diverses confessions et cultures à se joindre à nous pour :

1. Déclarer que c'est s'opposer à la volonté de Dieu et à ses enseignements que détruire, endommager ou compromettre la sûreté et l'intégrité de tout site religieux, y compris les lieux de culte, les sanctuaires et les monuments.

2. Prier instamment l'ONU, toutes les autorités publiques, les groupements régionaux d'États, les groupes religieux, les organisations non gouvernementales, les moyens d'information, les institutions universitaires et autres de respecter et de sauvegarder tous les sites religieux, en particulier durant les troubles civils et les conflits armés; de promouvoir la tolérance vis-à-vis de toutes les religions, de favoriser le respect de la dignité humaine des membres des différentes confessions et de prévenir toutes les formes d'incitation qui risquent de mettre en péril la sécurité des lieux de culte de toute confession.

La résolution adoptée par l'ONU évoque les menaces à la paix, à la sécurité et à la prospérité internationales, dont le racisme et la xénophobie, et appelle à un nouveau paradigme de rassemblement et de coopération fondé sur la justice et la non-discrimination.

Au nom de l'humanité et dans la poursuite de la paix, nous engageons tous les peuples de diverses cultures et confessions à se joindre à nous pour contribuer à raffermir la confiance entre les peuples et les nations.

New York, décembre 2000.

Le Président de la fondation Appeal of Conscience
(*Signé*) Le Rabbin Arthur **Schneier**

L'Archevêque de Newark,
Archevêque désigné de Washington, D.C.
(*Signé*) Le Révérendissime Theodore E. **McCarrick**

Le Primat de l'Archidiocèse orthodoxe grec d'Amérique
(*Signé*) Son Éminence l'Archevêque **Demetrios**

Le Primat du Diocèse de l'Église arménienne d'Amérique
(*Signé*) Son Éminence l'Archevêque Khajag **Barsamian**

L'Évêque de New York
Diocèse épiscopal de New York
(*Signé*) Le très Révérend Richard F. **Grein**

Le Directeur des affaires religieuses et culturelles
du Centre islamique de New York
(*Signé*) L'Imam Mohammad Mostafa Ibrahim **Jumeiah**